

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON réunies  
et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

LIBRAIRIE DES FACULTÉS

**JOANNÈS DESVIGNE & C<sup>IE</sup>**

LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

Tél. : FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS  
ANGLAIS, ALLEMAND

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT

**TOUT POUR L'ENSEIGNEMENT**

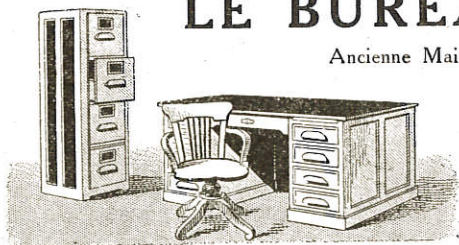
2, rue de la Bourse, LYON

R. C. : Lyon B. 9284. — Compte Chèque postal 577-20

FOURNITURES DE LIVRES, CAHIERS, MATÉRIEL SCOLAIRE  
POUR L'ENSEIGNEMENT A TOUS LES DEGRÉS

**LE BUREAU MODERNE**

Ancienne Maison PACALLET-NOYER



CLASSEMENT - ORGANISATION

Fichiers "ACMÉ VISIBLE"

PAPETERIE - IMPRESSIONS

STOCKS IMPORTANTS - PRIX RÉDUITS

Tél. : Burdeau 19-69

1, rue du Bât-d'Argent - LYON

Tél. : Burdeau 19-69

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES  
**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. NICOD, 122, rue Saint-Georges ; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
		Etranger.. . . . .	15 —

2.425 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 13 juin :*

MM. Vasclav, Verity, Brédo, Smotlacha, M<sup>lles</sup> Mérit, Carton, MM. Viallier, Thomas.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance générale du Mardi 12 Septembre 1933, à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés le 13 juin, auxquels est ajouté :*

M. Drevet (Lucien), 42, rue Chevreul, Lyon, parrains MM. Lacombe et Eyraud.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Lebiot (Marcel), métreur-vérificateur, 19, rue de Paris, Essonnes (Seine-et-Oise), *Botanique*, par MM. Gossot et Nicod. — M. Johenson (D<sup>r</sup> K.-E.), Södertage (Suède), par le Bureau. — M<sup>me</sup> Raymond, pharmacien, 44, rue du Lycée, Roanne (Loire), par MM. Goutaland et Larue. — M. Décombat, 3, rue d'Alsace-Lorraine, Roanne, par MM. Fondry et Goutaland. — M. Otin (Henri), sous-chef de bureau, Conservation Foncière, Fès (Maroc), par MM. Riel et Nicod. — M. Godard (Antoine), impasse de la Verrière, Saint-Genis-Laval (Rhône), par MM. Et. Berger et G. Nicod. — M. Chapuis, 129, cours Emile-Zola, Lyon, par M<sup>me</sup> et M. Kauffmann. — M<sup>lle</sup> Métiffiot, 78, route des Alpes, Valence (Drôme). — M<sup>lle</sup> Maruel, 25, avenue Président-Faure, Saint-Etienne

Genevois pourrait être influencée par une modification de nourriture. Les trois autres, inconscients, jouissaient par anticipation du plaisir de voir que le *Catalogue* de la flore des environs de Genève, publié par REUTER en 1862, révisé par SCHMIDELY en 1884, allait se trouver en défaut par des enrichissements inattendus. Dès 1890, j'ai eu en mains un document mettant à jour les manœuvres de ces farceurs, mais néanmoins, des botanistes non avertis furent parfois pris au piège et publièrent de bonne foi des adjonctions au *Catalogue*, de telle sorte que j'ai cru nécessaire de mettre en garde les collectionneurs par la publication d'un avis dans le *Bulletin de la Société Botanique de Genève*, année 1904, p. 204, duquel j'extrais le passage suivant : « Il est de notoriété publique que feu D..., ancien membre du Club Alpin suisse, avait introduit au grand Salève des espèces telles que *Gentiana acaulis*, *Antennaria carpathica*, *Campanula divers*, etc., et, qu'entre 1884 et 1890, d'autres régions du Salève et des environs plus immédiats de Genève (par exemple tout le cours de l'Aire, du Salève au bois de la Bâtie) ont étéensemencées de plantes étrangères d'origines diverses (Espagne, Pyrénées, Carpathes, plaines de Hongrie, etc.), dont quelques-unes ont rapidement disparu, tandis que d'autres se maintiennent avec peine, ou plus rarement parviennent à prospérer. » Ce passage qui tenait lieu d'introduction à une présentation du Dr J. FAVRE, de quelques plantes récoltées dans les parages des sources de l'Aire, au pied du Salève, était suivi des réflexions suivantes : « c'est vraisemblablement à une colonie de plantes de cette catégorie que M. FAVRE vient d'avoir affaire en récoltant à la fin d'octobre 1910 quelques pieds déflcuris de *Cerastium tomentosum*, *Alyssum saxatile*, *Syrenia angustifolia*, *Cytisus capitatus*, *Potentilla recta*, *Anthemis tinctoria*, etc. » M. BEAUVERD, qui a déterminé les plantes exotiques présentées, fait remarquer qu'elles sont pour la plupart originaires de l'Europe orientale, autrement dit de pays dont le climat continental est très différent de celui du Salève ; il sera dès lors intéressant de vérifier : 1° jusqu'à quel point ces espèces pourront se maintenir dans ce milieu défavorable ; 2° si elles se maintiennent, les variations qu'elles pourraient acquérir au cours de leur période d'adaptation. »

Et, en effet, quel que soit le mode d'introduction des plantes étrangères dans une région<sup>1</sup>, il est toujours intéressant de voir comment elles vont s'y comporter ; nous savons aujourd'hui que des plantes exotiques assez nombreuses se sont parfaitement naturalisées en France et qu'elles y prospèrent à l'égal des plantes indigènes, telles sont par exemple *Erigeron canadensis*, *Oenothera biennis*, *Solidago glabra*, *Impatiens parviflora*, etc. (voir sur cette question, MAGNIN, *Etudes sur la Flore Lyonnaise*).

Pour en revenir aux plantes du cours de l'Aire, qui font l'objet de cette note, on peut déjà remarquer qu'elles semblent assez bien se tenir sous le climat genevois depuis près de cinquante ans qu'elles y ont été semées. Quelques-unes comme *Echinops sphaerocephalus*, *Potentilla recta*, *Clematis recta*, *Cytisus capitatus* y sont même très prospères, surtout la première qui par endroits y constitue des touffes très compactes ; d'autres au contraire ne sont représentées que par une seule touffe, et sont à la merci du moindre accident, par exemple *Nepeta latifolia*, *Astragalus falcatus*. L'avenir nous apprendra quelles sont celles qui se seront adaptées définitivement. Il est plus difficile de résoudre la question relative aux variations que ces plantes ont pu subir ou subiront ; les termes de comparaison, c'est-à-dire les échantillons prove-

<sup>1</sup> On sait que des tentatives de ce genre ont été faites autrefois dans la région Lyonnaise par Estachy et surtout par Vivian-Morel et qu'elles ont à peu près complètement échoué.

nant des pays d'origine nous faisant défaut ; toutefois, avec M. TRONCHET, assistant d'H. N. à la Faculté des Sciences, nous avons pu constater que des échantillons que j'ai récoltés ne répondent pas toujours aux descriptions des ouvrages que nous avons consultés ; c'est une question à reprendre.

Telle est l'histoire de cette florule de l'Aire qui m'avait un peu intrigué depuis quatre ans que je l'observe.

En terminant, je ne saurais trop remercier le très savant conservateur de l'herbier Boissier, M. BEAUVERD, d'avoir mis tant d'empressement à me documenter sur cette question ; je remercie également M. BEAUVERIE de m'avoir indiqué la voie à suivre.

A. QUENEY.

**Plantes fraîches envoyées d'Alger par M. Queney, le 9 mars 1933, et présentées à la séance de la Section botanique du 13 mars**

*Ranunculus spicatus* Desf. ; — *R. flabellatus* Desf. ; — *Fumaria capreolata* L. ; — *Hierschfeldia geniculata* Bntt. ; — *Sisymbrium irio* L. ; — *Pavonia argentea* Lam. ; — *Polycarpon tetraphyllum* L. ; — *Fumana glutinosa* Desf. ; — *Ruta bracteosa* L. ; — *Genista tricuspidata* Desf. ; — *Cytisus candicans* Dc. = *Genista candicans* L. ; — *Cytisus arboreus* Desf. ; — *Lotus cytisoides* L. = *L. Allioni* Desv. ; — *Valeriana tuberosa* L. ; — *Chrysanthemum conorarium* L. ; — *C. Myconis* L. ; — *Erica arborea* L. ; — *Cynoglossum pictum* Ait. ; — *Solenanthus lanatus* Murb. ; — *Cerinthe major* L. ; — *Scrofularia mellifera* Desf. (var. de *sambucifolia* L. ; — *Lamium mauritanicum* Gandonger, voisin de *amplexicaulis*, mais à fleurs plus grandes et à entre-nœuds plus rapprochés au sommet ; — *Atriplex mollis* Desf. ; — *Rumex bucephalophorus* L. ; — *Daphne Gnidium* L. ; — *Euphorbia Bivonae* Steudel ; — *Urtica pilulifera* L. ; — *Ophrys tenthredinifera* Wild. ; — *O. fusca* Cav. ; — *O. bombyliflora* Link. ; — *Orchis longicruris* Link. ; — *Narcissus aureus* L. ; — *Allium triquetrum* L. ; — *Bellevalia mauritanica* Pomel ; — *Tulipa australis* Link. ; — *Schoenus nigricans* L. ; — *Lamarkia aurea* L. ; — *Scilla Peruviana*.

Quelques Mousses ou Hépatiques.

Puis *Selaginella denticulata*.

Enfin quelques plantes exotiques : *Polygala myrtifolia*, arbrisseau buissonnant de 1. m. 50 à 1 mètre originaire de l'Amérique ; — *Acacia cornigera*, stipules très curieux en forme de cornes de Bovidé, provenant du jardin botanique de la Faculté d'Alger.

**Séance du Lundi 10 Avril 1933**

**Sur la station de « Fritillaria Meleagris » de Tassin**

Par M. E. POUZET

Il n'est pas hors de propos de faire, de temps à autre, une sorte d'enquête sur l'état actuel des stations de certaines espèces de notre région qui ont autrefois suscité des communications intéressantes, voire même parfois passionnées, dont fort heureusement se sont enrichies nos *Annales* dans lesquelles nous en retrouvons les échos, et d'en dresser en quelque sorte l'inventaire.

Déjà l'an dernier, désireux de savoir ce qu'était devenue la station de la Fritillaire à Tassin, je m'étais rendu, le 22 avril, sur les seules indications recueillies dans nos *Annales*, à l'endroit précis où on la trouvait : mais mes

recherches furent vaines. La Fritillaire semblait avoir disparu. Cependant cette année, avec la double complaisance de notre Président qui voulut bien nous mener sur le terrain, et de notre collègue, M. LAVENIR, qui connaissait de vieille date la station, nous avons réussi à la retrouver.

Si, grâce aux précieuses indications de notre collègue M. Cl. ROUX, nous parcourons nos *Annales* très documentées sur cette plante, nous voyons que c'est précisément la station de Tassin qui a été signalée la première, en 1871 ; puis celle d'Ambronay, ensuite celle de Thoissey, et toutes les autres qui s'échelonnent le long de la Saône jusqu'à Lyon : Pont-de-Vaux, Belleville, Anse, Ile Roy. D'autres sont signalées à Chaley, sur les bords de l'Albarine dès 1874 ; à la Forêt, près du Rhône, à Montalieu, en 1896, station qui n'a pas été visitée depuis, que je sache, et dont il serait facile de connaître l'état actuel. D'autres encore, plus ou moins riches et plus ou moins connues, existent ou ont existé, au hasard du transport des graines par les grosses eaux des rivières ou du Rhône, puisque vers 1890, j'en trouvai un seul exemplaire, au cours d'une herborisation d'étudiants sous la conduite du Professeur BEAUVISAGE, sur les bords du Rhône à Irigny.

Les vicissitudes de la station de Tassin sont intéressantes à lire dans nos *Annales* : affirmée d'abord, puis niée ; revue ensuite, puis mise encore en doute, on finit par n'en plus parler après que l'on eut appris que le propriétaire du pré où on la récoltait, dans son impuissance à l'extirper, en coupait impitoyablement toutes les hampes avant la floraison pour éviter le broyage de son foin par des amateurs trop enthousiastes pour être discrets. L'abbé BOULLU eut, du reste, le dernier mot dans la querelle qui s'était amorcée, en obtenant d'aller seul faire la cueillette de la plante si recherchée, mais cette obtention si facile n'avait plus pour les botanistes l'attrait d'une conquête, et l'intérêt de la plante diminuait d'autant.

La Fritillaire à Tassin n'est très probablement pas spontanée, mais la date de son introduction est impossible à connaître. Il est certain qu'elle y existait bien avant 1863, date de la nomination de l'abbé CARIOT à la cure de Tassin. Peu après son arrivée, il l'introduisit dans son jardin, en provenance du Bugey et, comme il la montrait un jour, à titre de rare nouveauté, à son jardinier, celui-ci lui répondit que tout jeune il en allait faire des bouquets dans le pré de M. GANTIN où il l'avait toujours vue.

La station de la Fritillaire existe donc toujours à Tassin : je dis bien la Fritillaire, car malgré nos recherches il nous a été impossible d'en découvrir un deuxième spécimen. Et certainement l'abbé BOULLU et l'abbé CARIOT, dans le paradis des botanistes où ils sont certainement, ont dû tressaillir d'aise s'ils ont vu vendredi dernier leurs trois collègues dans le pré à Gantin en arrêt devant la seule rescapée des massacres d'antan !

L'unique Fritillaire de Tassin réensemencera-t-elle la station ancienne ? C'est dans cet espoir que nous l'avons consciencieusement respectée, chef d'une nouvelle famille qui viendra encore troubler le sommeil des héritiers Gantin et procurer de douces émotions aux jeunes botanistes.

E. POUZET.

La belle gerbe de Fritillaire présentée à la séance provient de la station d'Anse toujours très abondamment fournie, nous dit M. LAVENIR qui est allé spécialement l'y cueillir à notre intention, ce dont nous le remercions bien vivement.

E. P.

« *Tulipa silvestris* » et « *T. Clusiana* », à Saint-Genis-Laval

Par M. E. POUZET

Bien plus favorisée que la station de la Fritillaire a été celle des *Tulipa silvestris* et *Clusiana* que, du même coup de volant, nous allâmes visiter à Saint-Genis-Laval, ce vendredi 7 avril. Vue déjà l'an dernier en mai, trop tard pour trouver des échantillons fleuris, elle est parfaitement conservée, et non pas avec l'intention purement botanique de maintenir intacte cette station, mais par l'intérêt d'une culture superposée, le propriétaire l'exploitant pour la fleur coupée.

Les deux espèces sont peu mélangées : *T. Clusiana* répartie sur un espace plus grand que *T. silvestris* dont on voit plusieurs îlots juxtaposés dans le même carré de fraisiers.

Malgré la présence de nombreuses plantes au bulbe très jeune, semblant provenir de graines, il ne paraît pas y avoir eu de semis : c'est que, très probablement, et malgré cette apparence, la multiplication ne se fait que par la prolifération souterraine, l'extrême précocité de la floraison ne permettant pas à l'ovaire de mûrir ses graines à une époque où la température moyenne n'est pas suffisante, la plante, originaire de pays plus chauds (Espagne, Portugal, Italie, Orient), n'étant pas, à Saint-Genis, sous un climat favorable à cette maturation. L'an dernier, le 19 mai, je n'ai trouvé aucune graine dans les nombreuses capsules que j'ai visitées. L'absence d'hybrides qui fatalement se seraient produits depuis que les deux espèces voisinent dans cette station si les graines arrivaient à maturité, incite à croire, sans constituer une preuve décisive, que réellement la plante, ici, ne se reproduit pas par graines.

L'allure bizarre de certains des prétendus stolons de ces Tulipes, et la position renversée du bulbe qui les termine attira notre attention. Nous avons eu la bonne fortune, en effet, de récolter plusieurs tubercules munis de ces appareils parmi lesquels un certain nombre avait la partie centrale évidée sur toute sa longueur ; et un autre, accolé à un jeune bulbe, qui ne devait pas fleurir cette année, présentait cet organe, qui n'est réellement qu'une feuille, complètement ouvert longitudinalement démontrant sa nature purement foliaire, comme l'avaient vu MM. GERMAIN DE SAINT-PIERRE et LORET qui firent de ces observations l'objet d'une communication à la Société Botanique de France, à sa séance du 14 mai 1875, communication dont nous trouvons le compte rendu détaillé dans son *Bulletin* de 1875, tome XXII, 3, page 186.

E. POUZET.

BIBLIOGRAPHIE

DANGEARD PIERRE, professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Bordeaux. *Traité d'Algologie, introduction à la biologie et à la systématique des Algues*. Un vol., grand in-8°, 441 pages, 380 fig., 1933. — P. Lechevalier et Fils, édit., 12, rue de Tournon, Paris (175 francs).

Bien que l'étude des Algues ait eu en France, dans le passé comme dans le présent, d'illustres représentants, nous ne possédions pas de *Traité d'Algologie*. Il fallait recourir aux traités étrangers : celui d'OLTMANN en langue allemande, celui de WEST et FRITSCH en langue anglaise, M. le professeur P. DANGEARD vient de combler de la façon la plus heureuse cette sérieuse